

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Scorpion : Aurélie Ntoutoume Obame dans de sales draps

NDEMEZO'O ESSONO
Libreville/Gabon

EN garde à vue depuis quelques jours à la direction générale des Recherches (DGR), dans le cadre de l'opération anti-corruption Scorpion, Aurélie Ntoutoume Obame sera aujourd'hui au Palais de justice de Libreville pour être fixée sur son sort. Il lui est reproché des détournements de fonds publics, la fraude et le racket des sociétés. Nommée secrétaire générale du ministère des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Habitat le 13 juin 2019, elle aurait, d'après une source proche du dossier, détourné des fonds publics attribués à l'Éducation nationale.

En 2010, le président de la République lance plusieurs projets prioritaires, au nombre desquels

figurent la réhabilitation et la modernisation des lycées et collèges, la construction d'un nouvel amphithéâtre et la réfection des voiries à l'Université Omar-Bongo (UOB). À cet effet, le ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur de l'époque, Séraphin Moundounga, maître d'ouvrage desdits projets, décide, en violation flagrante de toutes les procédures d'attribution de marchés publics au Gabon, d'attribuer plusieurs marchés à des sociétés appartenant à Aurélie Ntoutoume Obame, avec qui il aurait un enfant.

Il instruit alors le directeur général du Patrimoine et des équipements (DGPE) du ministère de l'Éducation nationale d'alors, Simplicie Mouango Bounguenza, pour contacter sa concubine afin de lui attribuer, de gré à gré, plusieurs marchés. D'après nos sources,

Aurélie Ntoutoume Obame aurait reçu, en toute illégalité, près de 8 milliards de francs de travaux. Nos informateurs ajoutent que M. Mouango, sans jamais se rendre sur les différents chantiers qu'il devait pourtant contrôler, aurait, en toute illégalité, certifié " le service fait " et délivrer des " vrais faux PV de réception des travaux et valider les paiements " à Mme Ntoutoume Obame, qui aurait ainsi perçu la quasi-totalité des montants desdits travaux.

Cependant, le constat fait par les différents patrons de la DGPE qui ont succédé à M. Mouango Bounguenza serait tout simplement accablant : aucun travail n'aura été réalisé.

Ainsi, les aires de jeux du lycée de Lastoursville n'ont jamais vu le jour, bien qu'ayant entièrement été financées. Le cas de l'UOB est encore plus flagrant : l'amphithéâtre, les salles de classe et les voiries n'ont jamais été réalisés, laissant ainsi la première université gabonaise en proie à tous les maux : effectifs pléthoriques, voiries en dégradation avancée, grand banditisme (le fameux "bunker", détruit il y a peu, devait être réaménagé en amphithéâtre et salles de classe est devenu un repaire de brigands). Sans compter des dos-d'âne qui auraient coûté 130 millions de francs, pour 5 monticules de bitume bâclés.

Convoquée le 7 mars 2017 à une séance de travail à la DGPE pour comprendre les raisons pour lesquelles des travaux entamés en 2010 et déjà payés ne sont toujours pas réalisés 7 ans plus tard, Mme Ntoutoume Obame a décliné l'invitation. Force devant



Aurélien Ntoutoume Obame devant le parquet aujourd'hui.

rester à la loi, la DGR a été saisie le 17 janvier 2018, afin de rechercher et d'interpeller l'intéressée, qui prendrait un malin plaisir à ne pas répondre aux injonctions répétées de la justice à son encontre.

Étant devenue entre-temps conseiller du ministre des Travaux publics et des infrastructures, Aurélie Ntoutoume Obame se serait, une fois encore, illustrée par des pratiques frauduleuses, en utilisant ses entreprises qu'elle dit pourtant être en veille. Ainsi, SGTP aurait bénéficié de plusieurs marchés d'ensevelissement, en facturant la TVA alors même que cette société n'est pas assujettie à la TVA.

En outre, elle aurait racketté plusieurs entreprises exerçant dans

le BTP. Cas de Sinohydro, à qui elle aurait exigé le reversement de plus de 400 millions de francs en rétrocommissions, pour avoir obtenu un marché de réhabilitation de la route de Bambouchine. Et de Sobeia, SERG, etc., à qui elle aurait exigé de l'argent pour, pour soi-disant, confectionner des tee-shirts lors du lancement du programme Graine (Gabonaise des réalisations agricoles et des initiatives des nationaux engagés) dans le Haut-Ogooué, alors même que le Groupe Olam avait déjà confectionné des tee-shirts pour la circonstance.

Tant que sa culpabilité n'a pas été légalement démontrée, Aurélie Ntoutoume Obame bénéficie de la présomption d'innocence.

Owendo : 7 tonnes de produits contrefaits détruits

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

DANS le cadre de l'opération " Mpili ", qui consiste à lutter contre l'introduction frauduleuse et la vente illicite de produits pharmaceutiques contrefaits au Gabon, le Bureau central national d'Interpol, en collaboration avec la direction du Médicament et de la pharmacie (DMP) et de la direction générale de la Concurrence et de la consommation (DGCC) a détruit 7,250 tonnes de produits cosmétiques et pharmaceutiques contrefaits, hier à la décharge d'Alénakiri, dans la commune d'Owendo, en présence du parquet de Libreville.

La saisie de ces articles -

Photo: Abel Eyeghe



Déchargement des produits litigieux avant destruction.

produits de beauté (crèmes éclaircissantes, savons, gels, gommages, entretien de cheveux...) et pharmaceutiques (seringues, biberons pour enfants, antipaludéens, anti-inflammatoires, effervescents, sirops...) - a été opérée dans les communes de Libreville, d'Owendo et d'Akanda. Leur destruction a été effectuée par une niveleuse. L'opération va se poursuivre, a confié une autorité judiciaire.

Des marchés obtenus de gré à gré

JNE
Libreville/Gabon

EN violation flagrante de toutes les procédures d'attribution de marchés publics au Gabon, Aurélie Ntoutoume Obame se serait accaparé les marchés suivants :

- Aménagement des aires de jeux du lycée de Lastoursville, attribué à SGATP pour une durée de réalisation de 3 mois: 200 millions de francs.
- Construction d'un amphithéâtre et des salles de classe, réhabilitation des voiries et des plateaux sportifs de

l'UOB, attribuée à N-Design: 134 225 472 francs.

- Projet NTIC, interconnexion et câblage du ministère de l'Éducation nationale et Carte scolaire, attribué à Soft Système pour une durée de réalisation de 12 mois: 1 628 831 850 francs.